Image not found or type unknown

Copropriété, type de majorité, droit de passage amiable

Par **cosse_old**, le **27/05/2007** à **19:02**

un riverain à un lotissement de 12 pavillons, réunis dans une assiociation de copropriétaires, demande un droit de passage amiable pour bénéficier de notre voie commune pour accéder à sa maison. Il possède déjà un autre droit de passage, mais l'étroitesse de ce passage le gêne. Etant président de cette assiociation, j'aimerais savoir à quel type de majorité nous sommes soumis, y a t-il obligation de vote à bulletin secret, celui-ci est-il toléré ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés